



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E212271

VALABLE JUSQU'AU 04/12/2026

ÉDITÉ LE 15/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2024

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 07/02/2025

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC angers

Siret : 940 304 520 00015

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 585673000164

Assurance Responsabilité Travaux :

AXERIA IARD AIBX00005263

Assurance Responsabilité Civile :

AXERIA IARD AIBX00005263

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ARTHUR LEROY

RUE DU FIEF-BRIAND
ZI
49440 CANDE

Téléphone : 06 11 23 71 88

Portable : 06 11 23 71 88

Fax :

Site Internet :

E-mail : compta@a-leroy.com

Responsabilité légale :

BEN HAMOU RAPHAEL CO-GÉRANT / DERAI GAMLIEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 05/12/2025 |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 05/12/2025 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 05/12/2025 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 05/12/2025 |
| o Isolation des combles perdus | 05/12/2025 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 05/12/2025 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1